

AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX (AIPR)



4 participants minimum



7h



Châlons en Champagne,
Vatry,
Charleville-Mézières,
Pont-Sainte-Marie,
Chaumont,
Saint-Dizier,
Romilly-sur-Seine.



Inter-entreprise :

Préparation Opérateur : 200€ HT
Préparation Encadrant : 230€ HT
Préparation Concepteur : 250€ HT
Sans préparation : 60€ HT

Intra-entreprise :

Nous contacter



commercial@almea-formations.fr

L'autorisation d'intervention à proximité des réseaux vise à réduire les dommages lors de travaux effectués au voisinage des réseaux aériens ou souterrains implantés en France (opérateur, encadrant, concepteur).

OBJECTIFS :

- Appliquer les consignes de sécurité inhérente aux travaux à proximité des réseaux
- Identifier les risques en temps réel lors des interventions à proximité des réseaux
- Employer les principes de prévention et les consignes reçues de l'encadrement

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Formation en présentiel
- Mise en situation
- Supports audiovisuels, animation de groupe, remise de documents

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

- Quizz, étude de cas
- Evaluation de fin de formation
- Attestation de formation délivrée par Alméa